



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

INTERCO NORMANDIE SUD EURE

84 rue du canon

27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Téléphone : 0232329937

E-Mail : emmanuelle.bunel@inse27.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et développement collectif
- Loisirs, culture et religion
- Education

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture de bacs roulants équipés d'une puce pour la collecte en porte à porte du tri sélectif (EMR-JMR) - Fourniture de :

-bacs roulants neufs équipés d'une puce pour la collecte en porte à porte des EMR et JRM,

-étiquettes autocollantes

-livraison des produits sur les sites demandés

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

territoire de l'Interco Normandie Sud Eure - les adresses de livraison seront précisées sur les bons de commande

Code NUTS : FR23

CPV principal : 44613800-8

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant minimum de commandes est de 150 000 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 600 000 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée de 24 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant de l'accord-cadre est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant de l'accord-cadre.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Dépôt MPS :La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à posteriori à la seule entreprise retenue).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Présentation de candidature sous forme de DUME:L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées.

Le DUME est rédigé en français par les opérateurs économiques.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 201812DIE

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2018

Date limite de réception des offres : 08/06/2018 à 12:00

Date limite pour la réception des demandes de DCE ou pour l'accès au DCE : 01/06/2018 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site [https:// :www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr).

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : fonds communautaires.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les options : rachat ou recyclage du parc des anciens bacs de l'Interco Normandie Sud Eure

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

tribunal administratif de Rouen

53 rue Gustave Flaubert

76000 ROUEN

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Rouen

53 rue Gustave Flaubert

76000 ROUEN

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

L'adresse d'obtention des renseignements complémentaires est celle de l'adresse officielle de l'acheteur avec comme point de contact la personne en charge du suivi des dossiers.

Adresse de remise des offres ou demandes de participation :

L'adresse de remise des offres ou des demandes de participation est celle de l'adresse officielle de l'acheteur avec comme point de contact la personne en charge du suivi des dossiers.

Envoi pour avis, le 27/04/2018